



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117329

VALABLE JUSQU'AU 11/05/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/03/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/04/2024
1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUEND 00266 11 80

Siret : 531 077 154 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 30059104W 1803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 30059104W 1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : EURL MATHUREL

17 ROUTE DE RUE - HERRE LES QUEND
80120 QUEND

Téléphone : 03 22 23 47 91

Portable : 06 19 26 43 50

Site Internet : www.mathurel.fr

E-mail : mathurel.aurelien@orange.fr

Responsabilité légale :

MATHUREL AURÉLIEN GÉRANT / MATHUREL AURÉLIEN GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/01/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	01/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2020
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	14/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/02/2024
o Poêle ou insert bois	01/02/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	14/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.